



16ème législature

Question N° : 9964	De M. Julien Odoul (Rassemblement National - Yonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > police	Tête d'analyse > Sur le manque d'effectifs de policiers dans la commune de Sens	Analyse > Sur le manque d'effectifs de policiers dans la commune de Sens.
Question publiée au JO le : 11/07/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Julien Odoul alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer concernant le manque d'effectifs de policiers dans la commune de Sens, sous-préfecture de l'Yonne. En effet, ces derniers jours, la France fait face à des émeutes qui sèment un chaos indescriptible sur l'ensemble du territoire national. À un an des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ces images qui font le tour des réseaux sociaux et dont la presse internationale fait écho sont déplorables et très préjudiciables. La France est en passe de devenir un véritable repoussoir et s'apprête d'ailleurs à en subir les conséquences en matière touristique. Ces exactions se sont également déroulées à Sens, où des millions d'euros de dégâts matériels sont déjà à déplorer. Dans le quartier des Champs-Plaisants, des commerces ont été pris pour cibles et des voitures incendiées. En parallèle, le commissariat de Sens a été attaqué par des dizaines d'individus avec des tirs de mortier et une voiture de police a été incendiée. Enfin, des inscriptions hostiles à la police ont été taguées sur les murs du quartier. Même constat pour la commune voisine de Joigny, où des dizaines d'individus ont attaqué des gendarmes et ont détruit un commerce ainsi qu'un bus scolaire. Ces dégâts auraient certainement pu être limités si les effectifs de police du commissariat de Sens avaient été renforcés en amont. En effet, depuis plusieurs années, les responsables syndicaux du commissariat de Sens alertent sur la baisse drastique de leurs moyens humains et sur la nécessité de les renforcer, notamment et surtout sur le terrain. Dans un rapport sur l'exécution budgétaire 2022 de la mission « Sécurités » publié le 13 avril 2023, la Cour des comptes affirme d'ailleurs que le nombre de départs au sein de la police et de la gendarmerie a atteint un niveau record et a même été dépassé en 2022. En clair, malgré l'augmentation de la masse salariale au sein de la police nationale, le nombre d'agents sur le terrain n'a pas connu, lui, de quelconque croissance. Dans les faits, la promesse du Président de la République d'augmenter les effectifs de policiers et de gendarmes n'a pas été tenue. Cette problématique est particulièrement préoccupante, d'autant plus dans un contexte où les policiers sont déjà largement éprouvés par un climat insurrectionnel qui survient après des débordements lors des manifestations contre la réforme des retraites et où ils sont la cible d'attaques violentes ayant pour but de les blesser, voire de causer leur mort. Pour ces raisons, il lui demande s'il va mobiliser en urgence des moyens supplémentaires afin de renforcer les effectifs de police du commissariat de Sens.